



Votre santé
nous tient
à cœur!



Desjardins
Sécurité financière^{MC}

Conjuguer avoirs et êtres

Vie, santé, retraite



Vivre plus longtemps et en meilleure santé... financière

Lors d'une maladie grave,
vos revenus sont restreints, et
vos dépenses augmentent.

Revenus

Zone de confort – Épargne

Dépenses

Grâce aux progrès de la médecine, nous vivons plus longtemps et en meilleure santé qu'auparavant. La probabilité que nous survivions à une maladie grave est également plus élevée, et les traitements et programmes de réadaptation nous permettent de **conserver notre qualité de vie**.

Malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri de la maladie et un tel diagnostic nous oblige à relever de nouveaux défis sur les plans émotif et physique. Des **conséquences financières majeures** peuvent de même aggraver notre situation : comment subvenir à nos besoins, s'acquitter de nos obligations, payer nos frais médicaux et réaliser nos projets ?



Vos économies
s'épuisent



Investissez vos économies et conservez **votre** **indépendance**

Pour faire face à la maladie sans devoir puiser dans vos économies et perdre vos acquis, vous devez vous appuyer sur une **base solide adaptée à vos besoins.**

Une rente viagère vous garantit un revenu jusqu'à votre décès

Une solution pour vous...

Une rente viagère est un contrat d'épargne qui vous permet de recevoir des prestations jusqu'à votre décès. Les sommes placées sont confiées à une institution financière, comme Desjardins Sécurité financière, qui se charge de **les faire fructifier de manière à vous verser un revenu** à intervalles réguliers votre vie durant.

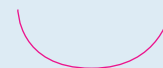
et pour votre famille...

Vous pouvez également choisir une rente viagère réversible qui vous procure un revenu tant que vous et votre conjoint êtes en vie, et dont le versement se poursuit en faveur du conjoint survivant si l'un de vous décède. Ainsi, **la qualité de vie de votre famille est protégée.**



Adaptée à vos besoins

Si vous souffrez de problèmes de santé, le montant de vos prestations est adapté à votre réalité. En effet, les projections qui servent au calcul de ce montant sont rajustées en fonction de votre situation et, par conséquent, **vous recevez des prestations plus élevées.**



Bénéficiez d'un revenu accru et conservez votre autonomie financière !



Les montants indiqués représentent les versements mensuels nets des frais d'administration d'une rente viagère non réversible obtenue à partir d'un dépôt initial de 100 000 \$ provenant d'un régime non enregistré. Cette rente comporte une garantie de 10 ans. Son titulaire est un homme de 60 ans. Dans le cas de la rente viagère adaptée, techniquement appelée *rente à risque taré*, sa santé est affaiblie par une maladie grave.

Cet exemple ne constitue pas une garantie des montants versés. Ces derniers sont fonction de nombreux facteurs, dont le niveau des taux d'intérêt, l'âge et l'état de santé du rentier de même que les paramètres de la rente, qui doivent être évalués au moment de l'établissement du contrat. Les personnes intéressées devraient s'adresser à leur représentant pour obtenir une analyse de leur situation particulière.

114,79 \$

Surplus versé
par la rente
viagère adaptée

Rente
viagère
conventionnelle
605,78 \$

Versement mensuel



Pourquoi choisir une rente ?

Pour bénéficier d'une **solution personnalisée** qui vous permet :

- ✓ d'**atteindre la stabilité** grâce à un revenu attrayant ;
- ✓ d'**éliminer l'insécurité** à l'égard de vos obligations ;
- ✓ de vous concentrer sur ce qui vous importe le plus, **votre rétablissement**.

Ce n'est pas tout !

Les prestations que vous recevez grâce à une rente viagère de Desjardins Sécurité financière sont protégées par la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), jusqu'à concurrence de 24 000 \$ par année par investisseur*.

* La SIAP procure aux titulaires de contrats de rente canadiens une protection contre la perte de leurs droits en cas de défaillance financière d'un assureur de personnes qui est un de ses membres.

Croissance

REER – Fonds de placement –
Actions – Biens immobiliers

Stabilité

Rentes – CPG – Obligations
d'épargne – Dépôts à terme

Protection

Liquidités – Assurance vie –
Titres du marché monétaire

**La rente viagère :
pour faire abstraction
des tracasseries financières !**



Vous êtes au cœur de notre raison d'être !

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie est la compagnie spécialisée en assurance de personnes du Mouvement des caisses Desjardins sur qui **plus de cinq millions de Canadiens** comptent chaque jour pour assurer leur sécurité financière.

Notre raison d'être consiste à **aider les gens à se préparer à faire face aux imprévus de la vie et à assurer leur sécurité financière**. En tant que client de Desjardins Sécurité financière, vous bénéficiez d'une offre globale et intégrée de produits d'assurance vie, d'assurance santé, d'épargne-retraite et de rentes.

Chaque année, Desjardins Sécurité financière (DSF) verse un million de dollars à des organismes, à des fondations et à des activités caritatives, particulièrement dans le domaine de la santé.

Une solution
sur mesure
pour votre
santé financière!

Pour en savoir plus, consultez votre
conseiller qui saura vous guider
efficacement dans votre démarche.



Desjardins
Sécurité financière^{MC}

Conjuguer avoirs et êtres